Guy Bruzzone à l'honneur

Dans sa promotion du 14 juillet, notre ami Guy Bruzzone vient d'être élevé au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur.
Rappelons que M. Guy Bruzzone se voit décerné cette décoration au titre de sa carrière militaire, de ses fonctions d'élus municipal à Sainte-Anastasie, de ses nombreuses fonctions associatives et sportives et de sa Présidence Départementale de l'Association des Engagés Volontaires et Anciens Combattants.
Nous adressons toutes nos amicales félicitations à M. Guy Bruzzone.

Le Calendrier des manifestations

Samedi 2	Forum des Associations De 14 H à 17 H 30 – Salle Polyvalente
Lundi 4	Réunion des Cavaliers de l'Issole 20 H 30 Ancienne Mairie
Mardi 5	Assemblée Générale du Club des Randonneurs 18 H – Salle Polyvalente
Jeudi 7	Assemblée Générale du Club de Danse Country 18 H 30 – Salle Polyvalente
Vendredi 8	Inauguration du local du Conseil de Développement de la Provence Verte 18 H 30 – Ancienne cave coopérative
Samedi 16	Club de Tennis A partir de 14 H journée port es ouvertes - Devant les courts 18 H Assemblée Générale – Salle polyvalente Journée du patrimoine Place de la Gare
Vendredi 22	Journée «Bistrots de Pays » (cf programme)
Dimanche 24	Foire à la Brocante, Puces, Marché paysan, Foire artisanale et Produits Bio De 7 H à 18 H 30 - Place de la Gare

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations sportives, culturelles ou de loisirs du village, membres de la Commission Extra-Municipale des Sports et Loisirs tiendront leur « FORUM »

le samedi 2 septembre 2006 à la Salle Polyvalente
de 14H à 17H30

Les Présidents seront heureux de vous y accueillir pour vous présenter leurs activités destinées aux jeunes et aux moins jeunes.
Venez les découvrir ou les redécouvrir, vous apprécierez, sans aucun doute, leur grande diversité.

Apéritif de clôture à 18 Heures

Le Carnet de Ste-Anastasie

Mariages:
Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :
-Mademoiselle Virginie SANTI et Monsieur Alban LACAES, célébré le 15 juillet.
-Mademoiselle Geneviève CANESE et Monsieur André MESSAT, célébré le 29 juillet
Nous leur présentons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Les Poètes de Ste-Anastasie

Le chant du rossignol

Quand le rossignol chante
Je sens monter en moi
D'une façon troublante
Un très profond émoi

Qui m'incite à rêver
Aux joies du bel été
Qui me pousse à chanter
Le bonheur d'exister

« Gentil Rossignolet
Un jour de désarroi
Tu m'avais invitée
A chanter avec toi.

Et je chante aujourd'hui
En ce très beau dimanche
Pour te dire merci
Bel oiseau sur la branche !

Merci Rossignolet
Pour ton chant merveilleux
Qui vient nous consoler
Aux moments douloureux

Vécus sur cette terre
Chacun à notre tour.
Merci pour ces beaux airs
Pour ce beau chant d'amour ».

Jeannette Carrière
Dimanche 11 juin 2006

Petites annonces

- Aide à domicile diplômée propose ses services à domicile : entretien du foyer et du linge, aide à la personne, soins d'hygiène, aide aux déplacements, animation, compagnie, accompagnement aux sorties, aide aux courses et à la préparation des repas. Demander Aurore ☎ : 06.76.18.88.73
- A vendre V.T.T. de femme neuf. Prix : 100 € ☎ : 06.72.73.01.40
- Vends grille en fer forgé, largeur 1m42, longueur 1m20. Prix 100 € à débattre. ☎ : 04.94.72.24.56
- Vends 2 vélos de route, [illegible] impeccable, prix à voir sur place. ☎ : 04.94.72.28.04
- Recherchons dame pour garder bébé journée et un frère et un sœur 9, 11 ans après école sur Ste-Anastasie. ☎ : 06.30.92.30.43
- A vendre à Serre Chevalier, à vie studio 4 places, terrasse plein Sud, kitchenette, SdB, WC, 5ème étage, ascenseur, 4ème semaine de janvier. 3 500 € a débattre. ☎ : 04.94.72.23.17
- Trouvé quartier Rebouillon, jeune chatte tricolore ayant eu ses chattons début août. Si propriétaire la reconnaît appeler au : ☎ : 04.94.72.26.45
- A vendre store banne (cause double emploi) 4.60 m x 2 m (manuel). Prix 130 € ☎ : 04.94.72.12.38 – 06.60.92.25.22
- Message : Souhaite connaître dame qui lui est venue en aide le 10/07/06 vers 10 H au chemin du Pré de la Font. ☎ : 04.94.72.22.81
- Cherche terrain agricole, minimum 7000 m² pour ferme animale. ☎ : 04.94.59.95.25

Sainte-Anastasie

La Saint Just, l'Amicale Bouliste et les finalistes du tournoi jeunes

Bulletin Municipal

AOUT 2006
n°192

LE MOT DU MAIRE

Avec les écoliers, nous partageons ce temps de septembre, celui de la rentrée.
Loin de Vendémiaire, nous oublions un peu la nature et son cycle immuable des saisons pour n'en retenir que le retour à nos petites et quelquefois moroses réalités quotidiennes.
Pour les plus jeunes, c'est le temps des bonnes résolutions ou en quelque sorte celui d'espoirs teintés de nécessaire utopie. Quant aux autres, c'est-à-dire le plus grand nombre, c'est plus prosaïquement la fin de leurs rêves de vacances.
Dans les faits à Sainte-Anastasie, cela se traduira prochainement par l'ouverture de quelques chantiers aujourd'hui bouclés et financés, le plus souvent avec l'aide –dans le cadre du nouveau contrat de territoire de la Provence Verte- du Conseil Général du Var.
Vous verrez donc au cours de cet automne, ce qui se verra, c'est-à-dire la rénovation de la cave coopérative, celle de l'ancienne gare S.N.C.F., la réfection de la toiture du restaurant scolaire ainsi que la réalisation de divers chantiers de voirie et d'éclairage public. D'autres travaux de moindre importance suivront le sort de leurs programmations annoncées.
Mais puisque nous parlions de la rentrée scolaire, faisons le vœu que l'effectif de l'Ecole Maternelle atteigne, le 4 septembre, le chiffre fatidique de 54 élèves, chiffre qui, sans être cabalistique, n'en est pas moins redoutable, puisqu'il déclenchera ou non la guillotine républicaine en risquant ainsi de nous priver tout bonnement de notre troisième classe maternelle.

Et qui a jamais dit, que l'Education Nationale n'apprenait plus à compter ?

Jean-Pierre MORIN

E-mail : *s.anastasie@wanadoo.fr* site : *www.sainte-anastasie-sur-issole.fr*

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
De Ste-Anastasie
S^te^ANASTASIE La Boutique place des Ferrages
Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h
Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous , VENTE OU DEPOSE

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE
Siège Social : 6 Route de Toulon
83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51
Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 08 et 22 Septembre 2006, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE
L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR
Mme Valérie BEZOMBES assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 07 SEPTEMBRE 2006 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE
à FORCALQUEIRET
Horaires d'ouverture
Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H
et 15H à 17H30
Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H
Fermé le Dimanche et Lundi

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES
Prochain ramassage des « monstres » :
- Le **LUNDI 25 SEPTEMBRE 2006**
(*se faire inscrire en Mairie au préalable).*

BIBLIOBUS
Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasie, Parking des Ferrages le Mardi 19 SEPTEMBRE 2006, de 14 H 00 à 15 H 00

Numéros utiles

Mairie
-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. Cuénot 1er Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45
-Mme Laurent 2ème Adjoint (Action sociale) : 04.94.69.64.47
Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10 H à 12 H
-Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41
Adresse E-Mail : s.anastasie@wanadoo.fr
Site Internet :
www.sainte-anastasie-sur-issole.fr

Assistante Sociale
Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.15.00

A.D.A.F.M.I.
Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). ☎ : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée
« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33

Police Municipale
Numéro **: 06.08.80.45.82**
Pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

Pharmacies de Garde
Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

Dépannage
E.D.F. : 0 810 333 083 **Téléphone** : 10 15 **(*)**
Eau et Assainissement : 0 810 757 757
(*) en cas de dérangement téléphonique de votre ligne vous pouvez vous adresser en mairie pour contacter France-Télécom.

Conciliateur de Justice
Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

CAMION VENTE
Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages :
MARDI 05 septembre 2006 Provence Outillage (la matinée)

RENTREE SCOLAIRE 2006/2007

Inscriptions à l'école mater
présenter à la mairie, muni d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau ou quittance de loyer) et de votre livret de famille. Il vous sera remis un certificat de domicile, et vous pourrez alors vous présenter à l'école maternelle Quartier du Vieux Pont muni des documents suivants :
- le certificat de domicile délivré par la mairie ;
- une photocopie du livret de famille (parents et tous les enfants) ;
- une photocopie du carnet de santé (vaccinations : Pentacoq, R.O.R., B.C.G.) ;
- un certificat médical d'aptitude à la scolarité ;
- un certificat de radiation (si votre enfant a déjà été scolarisé) ;
- une attestation d'assurance pour l'année scolaire 2005-2006 avec les deux clauses « responsabilité civile » et « individuelle corporelle ».

Rentrée scolaire : le 4 septembre 2006 à 8 H 30

Ecole Primaire

Le Directeur prendra les **nouvelles inscriptions** le jeudi 31 août et le vendredi 1er septembre de 9 H à 12 H dans les locaux de l'école.
Veuillez être munis de :
-certificat de radiation
-certificat d'inscription (délivré par la mairie de Ste-Anastasie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile).
-carnet de vaccinations
-livret scolaire.
Rentrée scolaire : le 4 septembre 2006 à 8 H 30

Garderie Scolaire
La garderie scolaire fonctionne dans les conditions suivantes :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
-Matin : de 7 H 30 à 8 H 30
-Soir : de 16 H 30 à 18 H. précises
- Si aucune inscription préalable n'est nécessaire le matin, il est toutefois demandé aux parents d'inscrire leur enfant auprès de la responsable de la garderie le matin avant 8 H 30 pour la garderie du soir.

TARIF : Pour toute prise en charge effectuée par le personnel de surveillance, les frais de participation dus par les parents sont de 1 € par jour (matin et/ou soir).

- Tout enfant que l'on ne vient pas chercher dès la sortie de l'école « est pris en charge ».
- Tous les paiements sont effectués d'avance, soit le matin pour la journée. A défaut de cette procédure les enfants ne seront pas accueillis.

Cantine

Les inscriptions au restaurant scolaire de la commune seront prises en mairie à compter du 28 Août **2006.**
- Se munir des justificatifs de domicile et de travail.

Nota : Pour le jour de la rentrée, inscrire impérativement les enfants avant le vendredi 1 septembre (au plus tard à 9 H).

Transports Scolaires 2006/2007

Les cartes de transports scolaires vers :
-le collège de Garéoult,
-les collèges et lycées de Brignoles,
-les établissements de second degré (au départ d'autres communes)
sont délivrées en mairie.
Prix : 75 € *(tarif forfaitaire pour l'année scolaire).* Se munir de deux photos d'identité
A NOTER : Nouvelles lignes de transports scolaires vers Cuers et Hyères
Le Conseil Général vient de mettre en place pour la prochaine rentrée deux nouvelles lignes de transports scolaires.
Pour Ste-Anastasie ces lignes fonctionneront les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : départ et arrivée aux Tuileries (carrefour de Forcalqueiret).
Pour connaître les modalités de transport et les horaires -pouvant encore subir quelques aménagements- s'adresser à la Mairie (04.94.69.64.44).

Collège de Garéoult
- Les listes de fournitures scolaires pour l'année 2006/2007 sont disponibles en mairie (accueil).

Rentrée scolaire

⇨ Lundi 4 septembre 2006
Niveau 6ème 9 H 30
⇨ Mardi 5 septembre 2006
Niveaux 4ème 9 H
⇨ Mercredi 6 septembre 2006
Niveaux 3ème 9 H
⇨ Jeudi 7 septembre 2006
Niveaux 5ème 9 H

Club Gym Danse Tasie

La nouvelle équipe vous informe de la création d'un deuxième cours du soir.
Désormais, dès septembre les cours auront lieu :
LUNDI : 9H30 - 10h30 avec Pascale « Gym Tonic »
10H30 – 11H30 avec Nicole « Gym douce »
JEUDI : 10H – 11 avec Pascale « Gym pour tous »
Et le soir MERCREDI et JEUDI :
19H30 – 20H30 avec Pascale (gym tonic, placements, stretching etc....).
L'adhésion annuelle sera de 90 €.
Reprise des cours le lundi 4 septembre et le jeudi soir 7 septembre.
Venez nombreux, ambiance sympathique !!
La Présidente Nicole (☎: 0494722086)

Syndicat d'Arrosage

Règlement des canaux

Grand Canal :
- 1er secteur : du samedi 16 H au lundi 04 H
- 2ème secteur : du lundi 04 H au lundi 16 H
- 3ème secteur : du lundi 16 H au mercredi 04 H
- 4ème secteur : du mercredi 04 H au vendredi 04 H
- 5ème secteur : du vendredi 04 H jusqu'à écoulement complet

Canal des Horts :
- 1er secteur : du samedi 16 H au lundi 16 H
- 2ème secteur : du lundi 16 H au mardi 16 H
- 3ème secteur : du mardi 16 H au jeudi 04 H
- 4ème secteur : du jeudi 04 H au vendredi 16 H
- 5ème secteur : du vendredi 16 H jusqu'à écoulement complet

Canal de Gan Mouret :
- 1er secteur : du vendredi 04 H au samedi 16 H
- 2ème secteur : du samedi 16 H au dimanche 16 H
- 3ème secteur : du dimanche 16 H au mardi 16 H
- 4ème secteur : du mardi 16 H au vendredi 04 H

Secours Populaire Comité de Ste-Anastasie

Réouverture pour la rentrée scolaire le mercredi 30 août 06 de 14h à 18h et reprise normale des jours et heures d'ouverture à partir du 2/09/06, soit le mercredi de 14h à18h et le samedi de 10h à midi.
Vous serez accueilli par nos bénévoles toujours à votre disposition, pour vous aider dans vos choix.
La Boutique est ouverte à tous pour des prix modiques, pensez à la rentrée scolaire de vos enfants. Bonne fin de vacances.
Adresse de la Boutique au fond du parking des Ferrages à droite dans les locaux de l'ancienne Mairie, tél. 04 94 72 29 50 + répondeur

Le Secours vous rappelle que nous seront présents le 2 septembre pour le forum des associations à la salle polyvalente.

Remerciements pour leur présence à toutes les personnes rencontrées lors de la foire artisanale en nocturne le 28 juillet qui avec le beau temps fut un succès.
Réservez votre après midi du 5 novembre 2006 pour participer à notre CASTAGNADE annuelle qui sera animée par le duo de Ste Anastasie
«TOM'MI » à partir de 14heures.
Un rappel sera fait dans les prochains Bulletins.

Pour le comité :

La vie au village

Journée du 22 septembre

Les « bistrots » à l'honneur

Organisé par « la Fédération Nationale des bistrots de pays », ce mouvement repose sur le fait que, dans chaque village, le « bistrot » à un rôle important –voire un rôle social.
C'est un lieu de rencontre, favorisant les contacts, les échanges d'idées, les informations. On y fait de nouvelles connaissances, des liens d'amitié se nouent parfois…
Voici le programme de cette journée :
-A 9H50, Place de la Gare : Arrivée du train touristique amenant les responsables, en musique.
-Toutes les personnes présentes se rendent ensuite, à pied au Bar des Amis, classé « Bistrot de France ».
-Vers midi, rendez-vous à la Salle Polyvalente (présence de plusieurs personnalités, animations, promotion de l'activité et des produits, recettes de cocktails non alcoolisés etc…).
Participez, nombreux à cette manifestation exceptionnelle !

Journée du Patrimoine

Le Comité des Fêtes et l'Association du Train Touristique du Centre Var organiseront le 16 septembre 2006 à l'occasion de la « Journée du Patrimoine » une manifestation sur le thème du train et de l'automobile.
Le programme de cette journée, qui se tiendra place de la Gare, est le suivant :
- Vers 9 H arrivée des véhicules anciens et du train touristique
- Démonstration de moto ball avec de vieilles motos
- Vers 14H démonstration de Dance Country
- Puis reprise des activités par une nouvelle démo de moto ball
- Vers 16H30 spectacle d'opérette (1H ½ à 2 H de spectacle)

Buvette, sandwichs, frites sur place

Cette *manifestation* sera confirmée par voie d'affiche.

Chronique municipale

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AOUT 2006

Ouverture de la séance à 20 heures

Monsieur le Maire ouvre la séance en abordant les questions prévues à l'ordre du jour :

Délibération n°06/30
Le Maire présente le rapport d'activité, le compte-rendu financier des services de l'eau et de l'assainissement de la S.E.E.R.C. correspondant à l'exercice 2005.
Ce contrôle de la commune sur le délégataire est indispensable.

Délibération n°06/31
En application de la loi du 13 août 2004 les Communautés de Communes devront avant le 18/08/06 donner un contenu réel à leur compétence. Pour ce faire les communes membres ont du délibérer afin de fixer la limite exacte entre leurs compétences propres et celles de la Communauté de Communes.
Pour nous ce transfert concerne les points suivants :
-Aménagement de l'espace communautaire ;
-Développement économique ;
-Voirie ;
-Protection et mise en valeur de l'environnement.
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification des statuts tels que définis ci-dessus.

Délibération n°06/32
Une subvention exceptionnelle est accordée à l'association « Les Onix » de Ste-Anastasie d'un montant de 800 € pour l'acquisition de tenues de majorettes.

Délibération n°06/33
Le Maire expose au Conseil Municipal que suite à l'installation de psychologues scolaires dans le commune de Flassans, les frais d'installation matérielle sont répartis de façon proportionnelle aux communes de rattachement. Le Montant pour la commune de Sainte-Anastasie s'élèvera à 240.40 €.

Délibération n°06/34
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à verser à la M.N.T. une subvention d'un montant de 180.71 € ne dépassant pas 25 % des cotisations effectivement versées par les membres participants. Dépense inscrite à l'article 6458 du budget communal (unanimité).

Délibération n°06/35
Une subvention d'un montant de 680 € est accordée à l'association « Roller in line Hockey ».

Tour de table

Mme Rose-Marie BRETON, Présidente de la commission informatique rappelle que le site Internet de Ste-Anastasie doit être modifié, afin de le rendre plus vivant, plus attractif et plus actualisé. Pour ce faire, quatre sociétés ont été contactées :
-Global Informatique, société qui a créé le site actuel + de nombreuses options : pas de réponse ;
-Stratis : 10 400 € H.T. ;
-Looping-communication qui demande 6 500 € H.T. ;
-Sté AROBE (M. Bachelard) dont le devis s'élève à 3 800 € H.T. avec maintenance sur 3 mois.
Ce dernier a été choisi. La mise en route aura lieu 60 jours après l'acceptation du devis.

Le Maire : On assiste actuellement à une rénovation importante du bâti ancien par les propriétaires ou de nouveaux acquéreurs, qui ont l'intention de louer ou de revendre.
Un problème existe : le branchement d'eau et d'assainissement était unique pour tout immeuble. Désormais, un branchement par appartement sera exigé, sauf s'il s'agit de locations meublées (dans ce cas, cette mesure est compensée par une taxe de séjour quotidienne au syndicat de tourisme de la Provence Verte).

M. Aristide JURAVER rappelle les dates des prochaines manifestations.

M. Michel CUENOT : présente le programme d'entretien des chemins. Fin du programme 2005 et programme 2006. Commencement des travaux vers septembre-octobre.

M. Roger SABATIER : Tri des déchets ménagers. Il faut constater que les gens trient de moins en moins. Nous envisageons de déplacer l'ensemble des containers (chemin des Fabres, face à la salle polyvalente). Ne pourrait-on placer une caméra pour dissuader ceux qui déposent n'importe quoi aux abords des containers ?
Réponse : Non, le coût en serait trop élevé.

Le Maire : Feu d'artifice. Deux artificiers étaient sur les rangs pour le réaliser, tous les deux du village. Le devis du premier s'élevait à 2 500 € avec la musique, celui du second à 2 500 €.sans la musique. Le premier a été choisi.

Mme Rose-Marie BRETON : Où en est le projet de l'aménagement sportif du terrain situé Place de la Gare ?
Réponse : La subvention demandée avait été obtenue, mais le Conseil Général a ensuite changé sa façon d'opérer et a proposé à la commune de céder cet emplacement au Conseil Général qui ensuite, se charge entièrement de financer l'équipement ou les installations prévues.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures.

Débroussaillement Prévention incendie

A l'heure où nous publions ce bulletin nous pouvons considérer qu'en dépit de conditions climatiques défavorables notre Département a été relativement épargné par les incendies « pourvu que ça dure ». Que ce premier bilan, qui n'est peut être hélas, pas définitif ne nous conduise pas à une trop grande confiance. L'été s'achève et déjà il est temps de préparer l'année 2007.
A ce stade nous vous demandons d'avoir un œil critique sur l'environnement de votre habitation.
Souvenez-vous des règles essentielles :
-Débroussailler sur 50 mètres autour de tout bâtiment (y compris chez le voisin).
-Elaguer les arbres, nettoyer le sous-bois….
Enfin vous pourrez reprendre les incinérations à partir du 1er octobre (en fonction des conditions climatiques).
Dans chaque bulletin nous vous le rappellerons.

Merci, et bon courage.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour l'année 2007 les inscriptions sur la liste électorale sont possibles jusqu'au 31 décembre 2006.

Compte-tenu des incertitudes concernant le calendrier électoral national, vous pouvez anticiper cette échéance en vous adressant à l'accueil de la mairie muni d'un justificatif de domicile et de votre carte nationale d'identité.

Déchets des ménages

Si à Sainte-Anastasie nous n'avons pas la primeur des problèmes de collecte des déchets des ménages, nous ne sommes pas pour autant parmi les meilleurs.
La difficulté est que, la grande majorité des usagers respecte leur environnement, il en reste toujours quelques-uns à ne pas le faire.
Sans polémiquer, ni dramatiser nous sommes néanmoins tenus de faire de notre mieux et de trouver les moins mauvaises solutions acceptables.
Aujourd'hui le problème le plus visible se pose devant la salle polyvalente au bas du chemin des Fabres.

Chaque jour ou presque les équipes syndicale et municipale doivent y ramasser les déchets les plus volumineux et souvent les plus inattendus.
Plusieurs procès-verbaux ont été dressés, le plus souvent à l'encontre d'habitants d'autres communes.
Il résulte de ces observations que tout conteneur ou colonne de tri sélectif placé sur une voie à grande circulation (par exemple RD15) est soumis à de nombreux dépôts sauvages.
En conséquence ce lieu de dépôt sera prochainement supprimé et aménagé de manière plus esthétique.
Le chemin des Fabres disposera encore de 3 lieux de dépôt (en amont) ce qui correspond à un chiffre normal par habitation.
Quant aux trois colonnes de tri sélectif elles seront déplacées au Chemin de la Grande Vigne (Gaou de Vie) ce qui permettra par ailleurs une meilleure desserte du territoire communal.
Et puis enfin, merci tout de même à tous ceux qui participent à la préservation de notre village et de notre environnement.

De la sécurité routière

Périodiquement les riverains des voies communales demandent l'installation de ralentisseurs !
Bien que le Code de la Route n'impose pas ce genre d'aménagements routiers, leur mise en place en quelques points névralgiques de la commune n'est pas impossible.
Rappelons tout d'abord qu'à l'exception de la RD15 la vitesse est limitée partout à 30 km/h.
Ceci dit, la commune dispose de ce matériel et est prête à tenter deux expériences, l'une chemin de Candy l'autre Allée des Platanes.
Disons tout de même qu'elles sont coûteuses et que les avis (favorables ou non) des usagers seront préalablement examinés.

Conseil de Développement du Pays de la Provence Verte

Le Conseil de Développement du Pays de la Provence Verte (CDPPV) s'installe à Sainte-Anastasie…

Le CDPPV est une association Loi 1901 instaurée en juin 2004 dans le cadre de la création du Pays de la Provence Verte.
Le Conseil de Développement travaille en commissions chargées de proposer aux élus locaux des pistes d'actions qui alimentent ensuite le Contrat de Pays et participent ainsi à l'aménagement et à l'essor du territoire.
Pour cela, la Commune de Sainte-Anastasie met gracieusement à disposition du CDPPV, et dès la rentrée de septembre 2006, un local situé dans l'ancienne cave coopérative viticole.
Afin de vous présenter sa nouvelle installation, le Conseil de Développement est heureux de vous inviter à l'inauguration de son local :

Vendredi 08 septembre 2006 à 18H30
Ancienne coopérative viticole
Rue Notre Dame – 83136 Sainte-Anastasie

Ce sera l'occasion de vous faire part d'un premier bilan d'étapes…

Le Conseil de Développement est un acteur incontournable de la mise en œuvre des actions du Pays.
En tant qu'instance représentative des milieux économiques, culturels et associatifs de la Provence Verte, le Conseil de Développement est le lieu où s'exerce la démocratie participative. Par la concertation, il participe activement à l'animation du Pays.
Ses travaux, menés dans le respect du projet politique que représente la Charte du Pays, alimentent les réflexions des élus locaux.

Renseignements : M Jacques MAZEYRAT
Président : 04.94.59.69.10

Vols : recueil d'informations et de témoignages

Plusieurs vols ou tentatives de vols à domicile ont été constatés depuis quelques jours, tant dans le village que dans les écarts.
Nous rappelons que la lutte contre cette délinquance –souvent d'origine itinérante- n'a de chance d'aboutir que grâce à vos témoignages spontanés, précis et totalement discrets si vous le souhaitez : ces témoignages mêmes partiels sont toujours nécessaires aux enquêteurs (aspect des visiteurs, type et numéro même incomplet du véhicule, lieu, heure…
Pour être de quelque utilité ce témoignage doit être communiqué sans tarder à la mairie, à la police municipale ou à la gendarmerie. Nous rappelons que l'identité des témoins peut être préservée s'ils le désirent (principe d'anonymat).
Ce n'est que dans de telles conditions que la Gendarmerie Nationale pourra nous aider et conduire efficacement les actions nécessaires.

Club des Cigales

Pour les fêtes de la Saint-Just les Cigales étaient au Pré de Naple et exposaient leurs créations de l'année. Malgré la chaleur torride de ce 23 Juillet, le Conseiller Général M. Fabre accompagné de M. le Maire nous a fait l'honneur de sa présence.

Le 5 Août 2006, sortie à l'Abbaye du Thoronet pour assister à un concert du chœur mixte de Saint-Pétersbourg. « Les voix de la Neva » ont fait vibrer les voûtes séculaires de l'Abbaye et les coeurs de centaines de spectateurs.

Voici la fin des vacances qui se profile et avec elle la **reprise des activités** du Club :
– le 5 Septembre 2006 : Peinture sur soie, sur verre, sur porcelaine
– le 6 Septembre 2006 : Travaux d'aiguilles
– le 7 Septembre 2006 : Emaux - Bibliothèque et Permanence
– le 8 Septembre 2006 : Peinture sur toile – et Jeux de Société
– le 12 Septembre 2006 : Anglais N3
– le 13 Septembre 2006 : Anglais N2
– le 2 Octobre 2006 : Français pour nos concitoyens étrangers
– Les cours d'informatique, de photo et de vidéo reprendront en octobre après une réunion préparatoire qui se tiendra le 21/09/06.
– Début octobre : sculpture
D'autre part, il est envisagé de créer une activité de «Macramé » le mardi après-midi. Si vous êtes intéressés faites-vous connaître en téléphonant au 04 94 72 21 98.
SORTIES et MANIFESTATIONS PROGRAMMEES pour le dernier trimestre 2006 .
Le 21 Octobre 2006 : Assemblée Générale à la Salle Polyvalente
Le 12 Novembre 2006 : Goûter Dansant à la Salle Polyvalente
Le 9 Décembre 2006 : marché de San Remo
Si vous souhaitez plus d'informations sur nos activités et sorties venez nous retrouver au FORUM des ASSOCIATIONS, le samedi 2 Septembre, à la Salle Polyvalente.

La Présidente

L'Association Bouliste Communique

Programme

2 septembre	JP 2 x 2 Challenge Bar des Amis 200 €	tirage 14 H 30
3 septembre	reprise JP 8 H 45	
9 septembre	P 2 x 2 125 €	tirage 14 H 30
17 septembre	mêlée des mêlées 90 €	tirage 14 H 30

Nota : *Les jeux provençaux sont mentionnés J.P. Les concours à la pétanque sont mentionnés P.*

Le bureau

UNE JOURNEE CHAMPETRE est organisée le 23 septembre à partir de 11h30 à Ste Anastasie par le Secours Populaire Français du Var.
Venez y participer nombreux, apporter son pique nique, Animation musicale, concours de boules, loto etc..
Faites vous inscrire nombreux au tel. 06 08 54 92 51 ou 04 94 72 29 50 (rep) avant le 16 septembre.
Repli prévu en cas de mauvais temps.

Club des randonneurs

La reprise des activités est fixée au vendredi 1er septembre. Rendez-vous à la salle polyvalente à 8H30

La date de l'Assemblée Générale se tiendra le 5 septembre à 18 H à la salle polyvalente.

La Présidente

Tennis Club de Sainte-Anastasie

Venez nous rejoindre au club, nous vous garantissons une super ambiance et une bonne convivialité.
Tout cela grâce à des rencontres amicales de tennis et des soirées.
Bien évidemment des cours soutenus sont donnés toute l'année par une monitrice diplômée.
Pour faire plus ample connaissance, nous vous donnons rendez-vous :

-Au forum des associations (gymnase)
Le samedi 02 septembre 2006.

-A la journée porte ouverte du tennis
Le samedi 16 septembre (devant les courts)
A partir de 14h

-A l'assemblée générale du tennis
Le samedi 16 septembre 2006 (salle polyvalente)
A partir de 18h

Le bureau

Saloon Country Dance

Notre 3ème saison s'est terminée avec le regret de tous de devoir se quitter et se priver du rythme de la country. Mais ce n'était qu'un "au revoir », car si vous désirez nous rejoindre dans cette ambiance sympathique pour la prochaine rentrée, nous vous invitons à visiter notre stand le **2 septembre 2006** au **FORUM DES ASSOCIATIONS** DE SAINTE-ANSTASIE, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.
Notre Assemblée Générale aura lieu le 7 Septembre 2006 à 18H30 à la salle polyvalente.

REPRISE DES COURS
SAISON 2006/2007

Lundi 11 Septembre 2006 à partir de 19H45 : Reprise des cours avec JEROME
Jeudi 14 Septembre 2006 à partir de 20H45 : Reprise des cours avec LYCIA
Pour les tarifs et autres renseignements : nous rencontrer au stand du Forum ou nous contacter au 06 89 91 90 08 / 06 18 19 51 88.
A très bientôt.

La Présidente

Club « Danse Tasie»

Après quelques semaines de repos « bien mérité » aussi bien pour les professeurs Geneviève et Jean-François
que pour les élèves, tout le monde se prépare maintenant à entamer la saison 2006/2007.... la 6ème.

Et oui !!!! cela fait déjà 5 ans que la présidente Yolande et toute son équipe animent avec dynamisme et enthousiasme cette activité de danse de salons et danses modernes, activité maintenant bien ancrée dans la vie associative du village.
Chaque semaine, les habitués, de plus en plus expérimentés, mais aussi nous l'espérons de nombreux « nouveaux », tentés par cette activité de loisirs très à la mode, pourront à nouveau se réunir par niveau pour apprendre à « mieux danser » la Salsa, le Rock, le Tango, le Paso, le Cha cha, la Valse, etc.
C'est évidemment l'objectif initial de toutes et tous, mais rapidement ces rendez-vous hebdomadaires deviennent aussi l'occasion et c'est important de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse, pour se détendre et oublier quelques instants les tracas de la vie.
Cette activité s'adresse à tout le monde, aux couples dans la vie mais aussi aux personnes seules, quel que soit leur âge ; le club souhaite d'ailleurs développer l'accueil des enfants et adolescents.

A noter que le Club Danse Tasie sera comme tous les ans présent au Forum des Associations le samedi 2 septembre pour vous présenter son activité plus en détails et répondre à toutes vos interrogations.
De plus, une permanence aura lieu le mercredi 13 septembre à la salle polyvalente de 19h à 20h30 pour vous fournir également des renseignements et procéder aux inscriptions.

La vraie reprise des cours aura lieu quant à elle le mardi 19 septembre et le mercredi 20 septembre suivant les différents niveaux.

Pour tout renseignement vous pouvez aussi contacter Yolande au 04 94 72 29 81 ou vous connecter sur le site Internet http://www.sainte-anastasie-sur-issole.fr/danse_tasie.htm.

A très bientôt donc.

E.S.S.A. Club de football

Reprise des entraînements le Mercredi 6 Septembre :

- Ecole de foot nés en 2001-2002 à 15 H
- Débutants nés en 2000-1999 à 16 H
- Poussins nés en 1998-1997 à 16 H
- Benjamins nés en 1996-1995 à 14 H
- - de 13 ans nés en 1994-1993 Mardi et Jeudi à 18 H
- - de 15 ans nés en 1992-1991 Mercredi et Vendredi à 18 H (reprise le 1er septembre)
- - de 18 ans nés en 1990-1989-1988 Se renseigner auprès du secrétariat de l'entente Tasie-Rocbaron Tél. : 04.94.72.43.54 / E-mail : fcrocbaron@free.fr

Les inscriptions seront reçues le jour du forum des associations le samedi 2 septembre et le jour du 1er entraînement.
Pièces à fournir :
-2 photos identiques
-1 autorisation parentale
-1 photocopie CNI ou livret de famille
-1 chèque de 65 € (45 € pour l'école de foot)
-1 certificat médical *UNIQUEMENT* pour l'école de foot
Secrétariat M. Gilles GRIMA 06.17.50.01.84 / Email du club : essa-83136@orange.fr

Le Bureau

URBANISME

La déclaration de travaux

La déclaration de travaux possède décidément les mêmes vertus que la génération spontanée.
En effet, depuis que les notaires réclament ce document pour toutes les transactions immobilières, nombreuses depuis ces trois dernières années, on voit fleurir ce qui, auparavant, n'existait sur aucun document d'urbanisme délivré par le maire.
C'est ainsi que, par obligation, les vendeurs potentiels sont amenés à demander des régularisations sous forme de déclaration de travaux ou de permis de construire pour que la vente puisse avoir lieu. Apparaissent alors des garages transformés en pièce habitable auxquels on juxtapose parfois un nouveau et vrai garage, des terrasses couvertes, des piscines, des vérandas ou des extensions de logements.
Toutes ces constructions faites sans aucune autorisation, permis de construire ou déclaration de travaux exemptée de permis, ne peuvent être passées sous silence lors du constat préalable à la délivrance du certificat de conformité. La régularisation s'impose !
Dans les mois à venir, les services fiscaux procéderont à la numérisation systématique du cadastre. Les photos aériennes donneront une vue précise des constructions avec la tâche bleue des piscines. Des agents assermentés et dûment mandatés procèderont à un contrôle systématique des habitations : nombre et destination des pièces, éléments de confort, d'agrément.
Rien de nouveau pour émouvoir ceux qui, en vertu du système déclaratif français, auront fait connaître la consistance réelle de leur bien telle que prévue dans les documents H1, H2.
Tout n'est donc qu'une question de civisme !

Michel CUENOT - 1ER Adjoint, chargé de l'urbanisme

A.S.S.E.D.I.C.

Sur Internet, c'est simple et rapide de tout faire, même de s'inscrire !
www.assedic.fr

Vous pouvez vous inscrire comme demandeur d'emploi sur Internet ;
Vous pouvez aussi :

- Vous informer sur vos démarches, vos droits et votre protection sociale,
- Connaître les mesures favorisant votre retour à l'emploi,
- Actualiser votre déclaration de situation mensuelle,
- Consulter et suivre votre dossier,
- Et obtenir les attestations dont vous avez besoin.

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Entretien des espaces verts.
- Eparage des bas-côtés des chemins.
- Achèvement de l'équipement des toilettes du parking des Ferrages.
- Travaux dans les écoles : peinture des toilettes et du dortoir, réparation des jeux de l'école maternelle, installation de tables dans la salle informatique de l'école primaire.
- Déménagement du mobilier mis à la disposition du centre aéré.
- Tennis : construction d'un mur pour assurer la fermeture des portes et la protection de l'interrupteur de l'éclairage.
- Réfection par le Conseil Général du carrefour à l'entrée Est du village : ces travaux entraîneront une perturbation du trafic du 4 au 12 septembre.
- Manutention : les nombreuses manifestations estivales signifient pour l'équipe municipale l'époque de multiples manutentions de chaises, tréteaux, panneaux ou tables, barrières de sécurité...

La demande d'actes de naissance en ligne, une innovation Adèle pour les citoyens et les collectivités locales

Pour que chacun puisse demander plus facilement un extrait d'acte de naissance, la Direction Générale de la Modernisation de l'Etat, dans le cadre du programme Adèle d'administration en ligne, met en place le site www.acte-naissance.fr. Il doit permettre à toute personne qui le souhaite d'obtenir très simplement une copie ou un extrait d'acte de naissance, tout en facilitant le traitement des demandes pour les collectivités locales. Parmi les documents relatifs à l'état civil, le plus demandé est l'acte de naissance. Il est nécessaire pour obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport, souvent demandé par les mutuelles, les services sociaux ou les établissements scolaires.
Au total, quatorze millions de demandes d'actes de naissance s'effectuent chaque année en France. Aujourd'hui, grâce à Internet, plus besoin de se déplacer ou d'envoyer un courrier à sa mairie d'origine. Les citoyens nés dans une commune française peuvent effectuer facilement et rapidement leur demande d'acte de naissance en ligne ; quelques clics suffisent pour la remplir et la valider. Gratuit, simple d'utilisation, sécurisé, conforme aux procédures de demandes d'actes du Code civil et respectant l'organisation existante des services d'état civil au sein des collectivités, le service « acte de naissance en ligne » sera par la suite étendu, aux actes de mariage et de décès.

La vie associative

Volley-ball

La section volley-ball de Ste-Anastasie invite les intéressés par ce sport à prendre contact avec nous le 2 septembre au forum des associations. Un stand sera ouvert au gymnase du village.
Rappelons que les enfants à partir de 11 ans sont les bienvenus.
Les entraînements ont lieu les mercredis de 18H à 19H30 pour les enfants. Les lundis dès 20H30 pour les adultes et les mercredis dès 19H30. Il en coûtera 10 € pour les enfants et 20 € pour les adultes et ce pour la saison.
Pour plus de renseignements composez le 04.94.72.25.20 ou venez sur place.
A bientôt.

W.A.

Comité des Fêtes

Un grand merci à tous les bénévoles qui m'ont aidé cet été ainsi qu'à Daniel et Monique pour le pain du 14 juillet offert et les services rendus, au Bar, au Tabac Journaux, aux employés de mairie. Merci aussi au Bar des chasseurs et Bar du lac pour les glaçons ainsi qu'aux magasins Casino et Atac.

Dates à retenir :

-Le dimanche 24 septembre de 7H à 18H30, Foire à la Brocante, Puces, Marché Paysan, Foire artisanale et Produits Bio, Place de la Gare.
-Loto le 25 novembre à 20H30
-Réveillon le 31 décembre

Le Président

Judo Club de Ste-Anastasie

Les vacances sont déjà finies , mais la saison 2006/2007 démarre et c'est avec plaisir que le professeur, les membres du bureau et les adhérents vous accueillent au club, rue Raynouard. Le judo est un sport pour tous et c'est comme ça que la saison passée à vu revenir plusieurs adultes au club dans le nouveau créneau qui leur était consacré, Même opération cette année.
Les cours ont lieu le Lundi de 19 à 20 heures en Judo adultes loisirs.
Le Mercredi de 15 à 16h00 et le Vendredi de 17 à 18 heures en judo enfants et ados.
La saison précédente à été couronnée de nombreux podiums chez les plus jeunes et de bons classements pour le club.
Cette année encore, la saison fut clôturée par la journée des ceintures noires qui s'est déroulée au Pré de la Font " Rassemblement de jeunes champions et hauts gradés du judo Varois représentés par M. Oudard qui n'est autre que CN6"
N'oubliez pas le forum des associations début septembre et à très bientôt sur les tatamis.
Pour tous renseignements n'hésitez pas à appeler Sylvain Demissy (Président) au 06.12.56.20.59, Claude Hengbard (Professeur) au 06.15.05.46.41.

William Guénot

Amicale des Sapeurs Pompiers de Garéoult

De nombreux Sapeurs Pompiers volontaires pour la plupart, payent de leur vie la défense de notre département.
La tragédie du mardi 15 août 2006 a endeuillé le Var, et a suscité un élan de solidarité spontané de la part de nombreuses personnes avec notamment des urnes mises en place dans de nombreux villages.
Si vous souhaitez faire un don au profit des orphelins des Sapeurs Pompiers décédés vous pouvez adresser un chèque à l'ordre de :
« Familles des pompiers accidentés de PUGET VILLE » et l'adresser ou le déposer à la Caserne des Sapeurs Pompiers de Garéoult.

Cordialement.

Le Président de l'Amicale.

Arts'Tasie

Dans quelques jours, les grandes vacances seront terminées. Ne soyez pas nostalgiques, car Arts'Tasie est là pour vous aider à occuper vos moments de loisirs. J'espère que vous serez nombreux à prendre ou reprendre le chemin des… ateliers.
A ce propos, je vous informe que l'atelier pour adultes reprendra ses activités le jeudi 7 septembre à 14H. Quant aux enfants, nous leur laisserons une semaine supplémentaire pour effectuer les derniers achats avec leurs mamans. Leur atelier reprendra donc ses activités le mercredi 13 septembre à 14H. Cependant, afin de procéder aux inscriptions dans de bonnes conditions, je demande aux mamans d'arriver à 13H30, dans la mesure du possible.
A très bientôt.

Le Président

Club de majorettes « Les ONIX »

Les Onix s'excusent de ne pas avoir défilé à la fête du village. Nous avons été averti le 14 juillet que les majorettes de Garéoult / Besse devaient, elles aussi défiler à Ste Anastasie, alors que nous sommes toujours en litige avec elles. Après concertation des membres du groupe, nous avons décidé de refuser de défiler avec elles dans notre village.

Par ailleurs, notre assemblée générale s'est déroulée le 1er juillet 2006 à 17h00 en présence de M. Jean-Pierre Morin et de M. Juraver.
Nous avons présenté nos différents déplacements (Sausset les pins, Vitrolles, La mède, Ollioules, Forcalqueiret, Rians, St Maximin) et parlé du bon déroulement du festival que nous avions organisé le 14 mai dernier. La décision est prise d'organiser un 2ème festival l'année prochaine.
La trésorière a présenté son bilan financier :
Recettes : 1 610 € : Cotisations des adhérents : 460 € - Subvention de la mairie de St Anastasie 2005 : 1 000 € - Remboursement fanion Ste Anastasie : 150 €.
Dépenses : 1 506.82 € : Achat de bâtons : 452.43 € - Achat de costumes : 650 € - Cotisation assurance : 132.32 € - Avance pour fanion : 142.08 € - Divers autres éléments : 129.99 €.
L'assemblée générale terminée, nous avons clôturé l'année avec repas/dansant. Certes, la musique n'était pas très bien réglée, mais la paella était succulente.

Nous serons présents au Forum des associations, où nous pourrons prendre vos inscriptions, ou dès le mardi 5 septembre à 17h15 à la salle polyvalente. La cotisation est de 60 € et nous vous demandons un certificat médical, 1 photo et une enveloppe timbrée.

Le bureau